



COMPOSITION DES JURYS DE RECRUTEMENT Année universitaire 2025-2026

La Directrice de l'Institut Agro Dijon

VU l'arrêté du 9 novembre 2023 relatif au concours commun d'accès aux formations d'ingénieur d'écoles nationales relevant du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

VU la notice des instructions relatives au concours commun voie apprentissage.

ARRETE

Article 1:

Le jury de recrutement pour l'accès à la **première année de la formation d'ingénieur par apprentissage spécialité agronomie** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025-2026 :

Présidents:

Hedi BENCHEDLY, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon Etienne GAUJOUR, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Membres

Florian ANSELME, représentant de la profession, Eva Jura Marielle BERRIET-SOLLIEC, professeur, Institut Agro Dijon Olivier BOUILLOUX, représentant de la profession, Cerfrance Damien CALAIS, enseignant, Institut Agro Dijon Denis CHAPUIS, représentant de la profession, Chambre de l'Agriculture 71 Diane CHEVASSIEUX, représentante de la profession, Arvalis Emmanuel COIGNET, représentant de la profession, Dijon Céréales Frédéric COINTAULT, professeur, Institut Agro Dijon, Institut Agro Dijon Chloé DELARCHE-BLONDEL, représentante du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC François DEPUYDT, représentant de la profession, Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or Morgane DUBUC, représentante de la profession, Conseil du département de la Côte d'Or Christophe FOUILLAND, représentant de la profession, FEDER Maé GUINET, maître de Conférences, Institut Agro Dijon Anne-Lise GOUMON, maître de Conférences, Institut Agro Dijon Michel HABERSTRAU, représentant du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC Fabrice HERBETTE, représentant de la profession, Lemken France Laure LAMY, Ingénieure chargée d'enseignement, Institut Agro Dijon Jean-Pierre LEMIERE, maître de Conférences, Institut Agro Dijon Denis LEPICIER, ingénieur de recherche, Institut Agro Dijon Vincianne MARIN, représentante de la profession, Conseil du département de la Côte d'Or Amandine PERROT-MARCHIZET, représentante de la profession, Cerfrance Christelle PHILIPPEAU, professeur, Institut Agro Dijon Sandra RADET, représentante de la profession, Crédit Agricole Marjorie UBERTOSI, maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Article 2:

La Directrice des Enseignement et de la Vie Etudiante est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté sur le site internet de l'Institut Agro Dijon. pour le directeur de l'Institut

Sylvain VILLETTE, maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Agro Dijon et par délégation

BP 87999

26 Bd Docteur

Petitjean

DIJON

Sobine 82

Fait à DIJON, le 8 avril 2025